

Adresse desservie	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé		Nouveau relevé		Information
MATAIRIE HAUTE FAYCELLES	329 m³	030847	015 mm	20/11/2023	778	27/03/2024	1107	
	0 m³	030847	015 mm	27/03/2024	1107	27/03/2024	1107	Ancien compteur
	383 m³	036249	015 mm	27/03/2024	0	07/11/2024	383	Nouveau compteur
TOTAL CONSOMMATION	712 m³							

Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						1 186,14		1 251,39
Abonnement						123,48		130,28
Part Syndicale	2e semestre 2024					14,92	5,50	
	1er semestre 2025					16,99	5,50	
	2e semestre 2024					44,98	5,50	
	1er semestre 2025					46,59	5,50	
Consommation						1 062,66		1 121,11
Part Syndicale		Année 2024		712	0,6180	440,02	5,50	
Part SAUR		Année 2024		712	0,8745	622,64	5,50	
► Organismes publics						377,36		398,11
Consommation						377,36		398,11
Consommation eau potable (agence de l'eau)		Année 2024		712	0,3200	227,84	5,50	
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)		Année 2024		712	0,0700	49,84	5,50	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)		Année 2024		712	0,1400	99,68	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,13 € / m³ soit 0,00213 € / litre

HT exonéré de TVA : 0,00 €
HT soumis à TVA : 1 563,50 €

TVA 5,50 % : 86,00 €
TVA sur les débits : 86,00 €

Total facture TTC : 1 649,50 €

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale
Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR
Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics
Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

Gérez directement votre compte en ligne sur www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101528000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600

Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP
Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées : Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque
Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel
Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet
Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces
Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.